Une image contenant texte

Description générée automatiquement

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Chapelle-aux-Filtzméens, le 24/01/2024

**La préservation des haies bocagères  
en Bretagne romantique**

*Constitué d’arbres et d’arbustes locaux entourant des terrains ruraux et des parcelles agricoles, le bocage fait partie du charme des paysages de la Bretagne romantique. Mais il joue surtout un rôle important dans la préservation de l’environnement et particulièrement la ressource en eau. Les agriculteurs comme les particuliers ou les collectivités sont invités à participer à sa conservation.*

Des programmes pour préserver le bocage

Il existe deux programmes de restauration du bocage sur le territoire :

* Le dispositif Breizh Bocage financé par l’Europe, la Région, le Département et l’Agence de l’eau et le syndicat mixte du bassin du Linon
* Le programme libre de plantation spécifique à la Communauté de Communes Bretagne romantique.

Ces deux programmes sont mis en œuvre par le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Linon afin de permettre au plus grand nombre, agriculteurs, particuliers, entreprises, associations et collectivités de pouvoir en bénéficier. L’objectif est de créer de nouvelles haies et de garnir des haies vieillissantes.

Le programme Breizh Bocage s’adresse aux professionnels agricoles du Bassin versant du Linon et leur apporte une aide logistique ainsi que la fourniture d’arbres et arbustes pour la plantation de linéaires qui représentent pour cette année 5 km de haies chez 13 bénéficiaires.

Le programme de la Communauté de Communes complète ce dispositif en finançant la fourniture de plants et un accompagnement technique à un public plus large, notamment aux particuliers propriétaires de terrains ruraux mais aussi aux communes, aux entreprises... Le 24 janvier a lieu une démonstration de plantation de haie au sein du Gaec la Ferme du Rocher à Quebriac (bénéficiaire cette année du programme Breizh Bocage) et la remise de plans d’arbres et d’arbustes auprès de 24 bénéficiaires du programme libre en vue de planter et/ou restaurer environ 3,5 km de haies.

Des enjeux multiples pour l’environnement

Il ne s’agit pas simplement de conserver le patrimoine paysager de nos territoires. En effet pérenniser les haies bocagères vise aussi à préserver un réservoir de biodiversité (insectes, oiseaux, petits mammifères…), lutter contre l’érosion des sols ou encore agir sur le cycle de l’eau en améliorant sa qualité et en facilitant son infiltration dans le sol. Les haies bocagères s’avèrent également très utiles pour protéger les surfaces agricoles ou les bêtes des intempéries et du vent. De plus il s’agit d’une ressource potentielle en bois ou en fruits.

Pour participer, les habitants sont invités à contacter le Syndicat Mixte du Bassin du Linon qui les guidera vers le programme de plantation le plus adapté. À noter que les programmes ne concernent pas les haies ornementales des jardins privés.

Informations pratiques

**Photos : copyright** ©Bretagne romantique

**Syndicat Mixte du Bassin du Linon :** 02 99 45 39 33 - [contact@bvlinon.fr](mailto:contact@bvlinon.fr)

Une image contenant plein air, arbre, Poubelle, bois

Description générée automatiquement

Une image contenant plein air, herbe, arbre, faire de la randonnée

Description générée automatiquement